

Alteo déplore la campagne de désinformation visant à contester le maintien de l'activité industrielle de l'usine de Gardanne.

Une manifestation est organisée samedi 30 janvier devant la préfecture de Marseille pour protester contre l'autorisation accordée par le préfet de continuer l'activité de l'usine de Gardanne. A l'appui de cette mobilisation, les opposants à l'activité industrielle d'Alteo diffusent un certain nombre de contre-vérités.

Alteo regrette profondément cette désinformation systématique et souhaite apporter les précisions suivantes.

L'autorisation accordée par le préfet ne prévoit nullement la poursuite des rejets de boues rouges en mer pour six ans. Conformément aux dispositions de cet arrêté, il n'y a plus depuis le 1^{er} janvier 2016 de rejet de boues rouges en mer. Il a donc permis de tourner définitivement la page des boues rouges tout en maintenant l'activité du site.

Le nouveau procédé d'exploitation du site de Gardanne aboutit à la réduction du flux de métaux rejeté de plus de 99% et constitue en cela une amélioration environnementale et industrielle majeure.

Son autorisation a donné lieu à une procédure de consultation publique qui a permis à toutes les parties prenantes de largement s'exprimer depuis plus de 18 mois. Les instances qui se sont prononcées sur le dossier ont toutes émis un avis favorable : l'autorité environnementale, le Conseil d'Administration du Parc National des Calanques, la Commission d'enquête publique, le Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (Coderst) et le Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques (CSPRT). C'est sur la base des expertises réalisées et des avis rendus par ces instances indépendantes que le préfet a autorisé la poursuite de l'exploitation, dans des conditions fortement modifiées.

L'arrêté prévoit en outre un suivi renforcé notamment par la création d'un Comité de suivi de site et d'une Commission de surveillance et d'information sur le rejet marin. L'arrêté prescrit également la poursuite de l'amélioration de la qualité des rejets liquides résiduels afin de les rendre conformes aux normes en vigueur d'ici au 31 décembre 2021 au plus tard.

Alteo s'est résolument engagée dans cette voie et travaille en parallèle sur l'optimisation des procédés installés et sur la recherche de solutions complémentaires avec des spécialistes du traitement de l'eau. C'est ce type de **coopération constructive** qui permettra de trouver les solutions pour l'avenir.



A propos d'Alteo

Alteo est une entreprise industrielle de taille intermédiaire, composée de trois usines en France et une en Allemagne.

L'usine de Gardanne dans les Bouches-du-Rhône fut le premier producteur d'alumine au monde il y a 120 ans. Après une longue histoire chez Pechiney puis Alcan et Rio Tinto, Alteo est aujourd'hui le premier fournisseur mondial intégré d'alumines de spécialité, utilisées dans des marchés très exigeants tels que les verres spéciaux (écrans LCD pour TV, tablettes, smartphones), les filtres à particules ou autres produits techniques pour les céramiques, abrasifs ou réfractaires.

Alteo compte plus de 700 salariés dans le monde et fournit plus de 1000 emplois indirects au niveau local, et notamment dans le département des Bouches-du-Rhône.

Pour assurer sa pérennité, le Groupe s'appuie sur 3 piliers : la haute technicité et valeur ajoutée de ses produits, l'innovation et l'intégration de l'écologie industrielle.

Pour en savoir plus, consultez nos sites : <u>www.alteo-alumina.com</u> <u>www.alteo-environnement-gardanne.fr</u>

Contacts

Contactez Amélie Ranger au 04 42 65 22 16 ou 06 08 56 10 24. Email : amelie.ranger@alteo-alumina.com